

## DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

### ❖ OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### ❖ PRODUIT

|                                                     |                                                                                                                                                                                                                          |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom                                                 | VELVET – Part I5 EUR (le “FCP”)                                                                                                                                                                                          |
| ISIN                                                | FR0014011MW0                                                                                                                                                                                                             |
| Société de Gestion                                  | LFIS Capital<br>www.LFIS.com – Appelez le 01 88 45 46 60 pour de plus amples informations                                                                                                                                |
| Autorité compétente                                 | L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de LFIS Capital en ce qui concerne ce document d'informations clés.<br>LFIS Capital est agréée en France sous le n°GP-13000004 et réglementée par l'AMF. |
| Date de Publication du document d'informations clés | 09/04/2026                                                                                                                                                                                                               |

### ❖ EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

#### ❖ Type

OPCVM de droit français.

#### ❖ Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance. L'initiateur du produit n'a pas le droit de résilier unilatéralement le produit.

#### ❖ Objectifs

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance annualisée égale ou supérieure à €STR capitalisé plus 0.30%, après déduction des frais de gestion, des coûts de transactions et des coûts de mise en place des techniques de gestion passives employées. En fonction du contexte de marché, notamment en cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire de la zone euro, le rendement dégagé par le FCP pourrait ne pas suffire à couvrir les frais de gestion. La valeur liquidative du FCP pourrait ainsi baisser de manière structurelle et affecter négativement le rendement du FCP, ce qui pourrait compromettre la préservation du capital investi.

Période de détention minimale recommandée : 3 mois.

#### Stratégies d'investissement :

Le FCP vise à atteindre son objectif de gestion au travers de techniques de gestion passives ayant recours aux :

- titres financiers (titres de capital et titres de créances), instruments du marché monétaires et, de manière accessoire, parts ou actions d'organismes de placement collectif ;
- contrats financiers à terme et plus particulièrement les contrats d'échange sur rendement global (Total Return Swap) négociés de gré ;
- techniques de gestion efficaces de portefeuille: des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, la stratégie consiste à investir le portefeuille en titres financiers (titres de capital et titres de créances), des instruments du marché monétaires, des parts ou actions d'organismes de placement collectif et à mettre en place des contrats d'échange sur rendement global de gré à gré (Total Return Swap ou TRS) consistant à échanger la performance du portefeuille d'actifs ci-dessus contre la performance de l'indice €STR.

Les risques de marché, autres que ceux inhérents au marché monétaire (dont le risque actions), y compris le risque de change (relatif à la détention d'actifs libellés dans des devises différentes de la devise de base du FCP) qui résultent de la détention par le FCP de l'ensemble des actifs décrits ci-dessus seront totalement couverts au travers du recours aux contrats d'échange ou total return swaps et/ou des contrats à terme fermes ou conditionnels.

Le FCP n'aura pas d'exposition sur les devises hors euro.

#### ❖ Investisseurs visés

Ce produit a été conçu pour les investisseurs qui disposent d'un horizon d'investissement de 3 mois et qui consentent à être exposés, en vue d'obtenir un rendement potentiel, à un certain niveau de risque cohérent avec l'indicateur synthétique de risque ci-dessous.

Les parts du FCP n'ont pas été, ni ne seront, enregistrées en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (ci-après, « l'Act de 1933 »), ou en vertu de quelque loi applicable dans un Etat américain, et les parts ne pourront pas être directement ou indirectement cédées, offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique (y compris ses territoires et possessions) au bénéfice de tout ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (ci-après « **U.S. Person** », tel que ce terme est défini par la réglementation américaine « Regulation S » dans le cadre de l'Act de 1933 adoptée par l'Autorité américaine de régulation des marchés (« **Securities and Exchange Commission** » ou « SEC »), sauf si (i) un enregistrement des parts était effectué ou (ii) une exemption était applicable (avec le consentement préalable de la Société de gestion).

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées par délégation auprès de BNP PARIBAS S.A chaque Jour Ouvré précédant le jour d'établissement de valeur liquidative (J) à 14h00, heure de Paris. La part du FCP mettra en œuvre une politique de capitalisation et/ou distribution.

Le dépositaire du FCP est BNP Paribas S.A. Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce FCP, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des actions auprès de la société de gestion du FCP sise 16 place de la Bourse, 75002 Paris, France et sur le site Internet [www.LFIS.com](http://www.LFIS.com). Un exemplaire sur support papier de ces documents peut être obtenu sans frais et sur simple demande. Vous pouvez également vous référer à ce site Internet pour obtenir des informations supplémentaires, telles que la politique de rémunération ou les conditions requises pour les échanges.

## ❖ QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### ❖ Indicateur de risque

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

|   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

⚠ L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 3 mois. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le FCP enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce FCP dans la catégorie 1 sur 7, ce qui correspond à une catégorie de risque faible. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. **Risques importants non pris en compte dans l'indicateur :** •**Risque de crédit** : risque associé à la défaillance ou la dégradation soudaine de qualité d'un émetteur. •**Risque de contrepartie** : risqué lié à la défaillance d'une contrepartie. •**Impact des techniques de gestion** : le FCP peut avoir recours à des instruments dérivés de gré à gré, pouvant impliquer des risques menant à des ajustements voire une résiliation anticipée, entraînant une baisse de valeur du produit. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### ❖ Scénarios de Performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.**

| Investissement de 10 000 EUR |                                                                                                              |           |
|------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Scénarios                    | 3 mois                                                                                                       |           |
| Minimum                      | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement |           |
| Scénario de tensions         | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                       | 9 991,46  |
|                              | Rendement annuel moyen                                                                                       | -0,09%    |
| Scénario défavorable*        | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                       | 9 985,16  |
|                              | Rendement annuel moyen                                                                                       | -0,15%    |
| Scénario intermédiaire**     | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                       | 10 062,20 |
|                              | Rendement annuel moyen                                                                                       | 0,62%     |
| Scénario favorable***        | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts                                                       | 10 107,81 |
|                              | Rendement annuel moyen                                                                                       | 1,08%     |

\*Ce type de scénario se serait produit pour un investissement entre le 29/10/2021 et le 31/01/2022. \*\*Ce type de scénario se serait produit pour un investissement entre le 30/05/2025 et le 29/08/2025. \*\*\*Ce type de scénario se serait produit pour un investissement entre le 28/06/2024 et le 30/09/2024. Un indice de référence ou un substitut a été utilisé pour calculer la performance du produit.

## ❖ QUE SE PASSE-T-IL SI LFIS CAPITAL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## ❖ QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et que 10.000 EUR sont investis.

| Investissement de 10 000 EUR                                |                                                               |  |
|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|--|
| Scénarios                                                   | Si vous sortez après 3 mois (période de détention conseillée) |  |
| Coûts totaux                                                | 15 EUR                                                        |  |
| Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an* | 0,15%                                                         |  |

\*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention conseillée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0% avant déduction des coûts et de -0,15% après cette déduction. Un indice de référence ou un substitut a été utilisé pour calculer la performance du produit.

## Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                         |                                                                                                                                                                                                                | Si vous sortez après 3 mois (la période de détention recommandée) |
|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | 0%. Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.                                                                                                                                                                   | 0 EUR                                                             |
| Coûts de sortie                                                   | 0%. Nous ne facturons pas de coûts de sortie                                                                                                                                                                   | 0 EUR                                                             |
| Coûts récurrents (prélevés chaque année)                          |                                                                                                                                                                                                                |                                                                   |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,15% de la valeur de votre investissement par an                                                                                                                                                              | 15 EUR                                                            |
| Coûts de transaction                                              | 0%. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 0 EUR                                                             |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions              |                                                                                                                                                                                                                |                                                                   |
| Commissions liées aux résultats                                   | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.                                                                                                                                                 | 0 EUR                                                             |

### ❖ COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

**Période de détention minimale recommandée pour ce FCP : 3 mois.**

Vous pouvez toutefois demander le rachat de votre investissement sans pénalité à tout moment, conformément au prospectus du FCP.

### ❖ COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Toute réclamation concernant le produit ou le service reçu peut être soumise en écrivant à l'adresse suivante : LFIS Capital – Service Clients – 16 place de la Bourse, 75002 Paris, en envoyant un e-mail à : [clientservices@lfis.com](mailto:clientservices@lfis.com), ou en suivant la procédure de résolution des plaintes disponible sous [www.lfis.com](http://www.lfis.com), ou en écrivant à BNP PARIBAS S.A., 16 boulevard des Italiens – 75009 Paris

### ❖ AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Le FCP est doté des outils de gestion de la liquidité (notamment « swing pricing ») et droits d'entrée/de sortie ajustables acquis (ADL) au FCP) tels que décrits dans le prospectus du FCP.

Prise en compte des risques de durabilité et des incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité :

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « **SFDR** »), définit trois catégories de produits : les produits qui promeuvent entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques (produits dits "**Article 8**"), les produits qui ont pour objectif l'investissement durable (produits dits "**Article 9**"), et les produits qui n'entrent dans aucune des deux catégories précitées (produits dits « **Article 6** »). **Le FCP aura vocation à relever de la catégorie Article 6.**

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce FCP, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des parts auprès de la société de gestion du FCP sise 16 place de la Bourse, 75002 Paris et sur le site Internet [www.LFIS.com](http://www.LFIS.com). Un exemplaire sur support papier de ces documents peut être obtenu sans frais et sur simple demande. Vous pouvez également vous référer à ce site Internet pour obtenir des informations supplémentaires, telles que la politique de rémunération ou les conditions requises pour les échanges.